



National
Children's
Alliance

Alliance
nationale pour
les enfants

Projet de renforcement du potentiel Réunion nationale

Rapport sommaire

**Aylmer (Québec)
Mars 2001**

Alliance nationale pour les enfants

301 - 75, rue Albert

Ottawa (Ontario) K1P 5E7

Tél. : (613) 238-1591, poste 245 Télécopieur : (613) 238-5257

Courriel : lizs@nvo-onb.ca

Site Web : www.nationalchildrensalliance.com

Table des matières

<u>A. Introduction</u>	3
<u>B. Édification et maillage de l'Alliance</u>	3
<u>C. Revoir les bases et la vision communes</u>	4
<u>D. Mise à jour sur le gouvernement fédéral</u>	7
<u>E. Difficultés, possibilités et obstacles</u>	9
<u>F. Plans d'action</u>	12
<u>G. Dialogue sur l'établissement d'Alliances</u>	14
<u>H. Messages clés</u>	16
<u>I. Sommaire et prochaines étapes</u>	17
<u>J. Liste des participants</u>	19

A. Introduction

L'Alliance nationale pour les enfants (l'Alliance) a tenu une réunion de trois jours pour les organismes nationaux et provinciaux-territoriaux les 30 mars et 1^{er} avril 2001, dont l'objet était de faire fructifier le travail réalisé à l'atelier de décembre afin d'atteindre les objectifs suivants :

1. *Consolider le potentiel de maillage de l'Alliance.*
2. *Reconfirmer les « bases communes » et la « vision commune » du Programme d'action national pour les enfants (PANE).*
3. *Évaluer les progrès depuis la dernière réunion tenue en décembre 2000.*
4. *Identifier les difficultés, les possibilités et les obstacles qui nous attendent en 2001.*
5. *Générer de grandes « idées d'action » dans chacune des quatre grandes priorités stratégiques et identifier les domaines où l'effort concerté sera nécessaire.*
6. *Préparer des plans d'action provisoires.*
7. *Comprendre le contexte global de défense des droits.*

Soixante-six participants représentant des organismes nationaux, provinciaux et locaux du secteur bénévole qui œuvrent auprès des enfants et des familles ont assisté à un forum de trois jours. Une liste des participants est annexée.

Au cours des réunions, on a discuté de la façon dont l'Alliance pourrait travailler à créer un virage dans la prise de décisions publiques, et de la façon dont les questions soulevées en décembre peuvent passer du stade de priorités stratégiques à celui de l'action. Cela contribuera à faire en sorte de réaliser le potentiel de l'entente relative au développement de la petite enfance (EDPE). Il a été noté que cet objectif ne pourra être atteint sans les efforts des réseaux nationaux et provinciaux-territoriaux, puis le travail du secteur bénévole est essentiel au développement du PANE.

B. Édification et maillage de l'Alliance

Les participants ont étudié les difficultés du travail au sein d'un modèle d'alliance, comment bâtir les principes du fonctionnement des alliances dans nos activités respectives et comment créer une sensibilisation concernant les caractéristiques et mécanismes clés d'une alliance. Un exposé sur le maillage a été suivi d'un exercice permettant aux participants de faire l'expérience de la conception, de l'édification et de l'exécution d'un réseau puis d'apprendre certains principes et techniques clés de maillage.

C. Revoir les bases et la vision communes

Cette séance visait à faire fonctionner tous les participants à leur plein potentiel, à assurer une continuité, à réaffirmer le « sens de l'orientation » en commun et à se rajuster au besoin.

Pourquoi une vision?

La vision a pour objectif de permettre aux organismes et réseaux affiliés provinciaux-territoriaux de déterminer des bases, des valeurs, des principes, des intérêts et des « horizons » communs; une vision concernant un programme d'action pour les enfants au cours des trois à cinq prochaines années. Une fois la vision établie, les affiliés poursuivent leur mandat propre suivant les grands paramètres. La clé consiste à veiller à ce que la vision soit suffisamment vaste pour satisfaire à diverses actions et stratégies complémentaires qui donnent à différents groupes l'espace nécessaire pour fonctionner dans le cadre d'orientations généralement définies.

Hypothèses/acquis

- La vision concerne le PANE, non l'Alliance.
- L'Alliance est confiante que les organismes individuels travailleront suivant les paramètres établis par le sens de l'orientation et les bases communes.

Vision concernant le PANE

Les participants représentant les organismes bénévoles nationaux, provinciaux et locaux qui œuvrent auprès des enfants et des familles ont examiné la vision élaborée à l'atelier de décembre. Les discussions ont abouti à une vision révisée du PANE.

a) Préambule

En mai 1999, le gouvernement du Canada a accepté de travailler en collaboration pour élaborer et mettre en œuvre un programme d'action national pour les enfants qui « valorise les enfants pour ce qu'ils sont et leur donne tous des possibilités de réaliser leur plein potentiel ».

Comme membres du secteur bénévole, nous reconnaissons notre responsabilité afin de travailler en collaboration avec les gouvernements et les collectivités, de manière à atteindre les objectifs du Programme d'action.

b) Vision pour réaliser le PANE

- les citoyens, les collectivités, les gouvernements ainsi que les organismes du secteur bénévole et les organismes non gouvernementaux (ONG) se sont engagés envers des processus décisionnels de façon à réaliser pour les enfants et les jeunes le PANE.

- au Canada, les services et les programmes pour les enfants, les jeunes et les familles sont :
 - régis par les besoins communautaires;
 - adaptés à la culture et respectueux de la diversité;
 - aussi destinés aux enfants ayant un handicap;
 - de grande qualité;
 - coordonnés;
 - équitables;
 - accessibles;
 - subventionnés pour assurer leur stabilité;
 - intégrés à un système exhaustif;
 - comparables dans toutes les régions du Canada.

- au Canada, les enfants et les jeunes vivent dans des familles appuyées par des mesures de sécurité du revenu adéquates et des collectivités qui offrent des services et des programmes pour que les enfants d'atteindre leur potentiel physique, cognitif, spirituel et affectif.

- le financement accordé aux programmes et aux services est adéquat, soutenu et flexible. Bien que les gouvernements jouent un rôle fondamental dans le financement durable des services publics, d'autres secteurs de la société ont la responsabilité de contribuer au mieux-être des enfants et des jeunes.

- le financement des programmes et des services est soutenu par des mécanismes qui assurent la responsabilité, l'évaluation et la transparence communautaires.

- le Canada a pleinement adopté les articles de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant par la législation, la politique et les mécanismes de mise en œuvre, conformément à trois principes : protection, prestation et participation. La Convention des Nations Unies fournit un cadre fondé sur les droits que la Canada a le potentiel de dépasser dans de nombreux secteurs, par exemple en ce qui concerne les enfants ayant des besoins spéciaux.

c) Communiquer la vision

La vision énoncée ci-dessus a été créée à l'origine à l'atelier de décembre puis a été révisée à la réunion pour prendre sa forme actuelle. Les questions et points suivants ont été soulevés lors de la discussion de l'énoncé de vision puis seront examinés par l'Alliance et les réseaux provinciaux-territoriaux au moment de sa mise en œuvre :

- le secteur bénévole a besoin de participer à toutes les étapes des processus décisionnels de chaque palier de gouvernement, à partir de la consultation initiale et de l'établissement d'objectifs jusqu'à l'évaluation et à la surveillance des résultats;
- le secteur bénévole doit fournir une orientation au PANE;
- l'accès aux services par rapport au *droit* aux services; toutes les questions d'accès, de comparabilité et de responsabilité des services pour ce qui concerne leur prestation sont couvertes si le *droit* est préservé;
- le langage des besoins par rapport au langage des droits;
- les « besoins » doivent être définis au niveau communautaire et non par le gouvernement;
- responsabilité du soutien des enfants ne peut se limiter aux parents et aux organismes, mais englobe aussi les collectivités, les lieux de travail, les écoles, etc.
- la responsabilité du financement : les rôles du secteur public, du secteur privé et des particuliers s'interrogent sur la façon dont les sociétés devraient participer : par le biais de l'imposition ou du soutien direct aux programmes; la question de la responsabilité collective par rapport à la responsabilité parentale;
- s'il y a lieu d'utiliser les listes de services – dès qu'une liste est créée, elle accorde la priorité à certains éléments et en exclut d'autres; il nous faut une liste de *principes*, non de *services*;
- si la Convention relative aux droits de l'enfant est réalisée, beaucoup d'autres points deviennent redondants, car la Convention contient bon nombre de ces points, p. ex., si l'on utilise une approche basée sur les droits, la façon dont les services sont offerts change pour le mieux;
- si nous avons besoin d'une Commission pour les enfants afin de protéger les droits des enfants – et si une Commission (un mécanisme) n'appartient pas à un énoncé de vision;
- si un ministère de l'enfance protégeait au mieux les droits des enfants ou si chaque ministère doit bâtir des mécanismes qui évaluent leurs politiques et programmes à la lumière de leur incidence sur les enfants et les familles;
- si une charte des droits changeait la réalité vécue de l'éducation des enfants au Canada;
- si les droits prévus dans la Convention sont adéquats pour les enfants et les jeunes ayant un handicap; une charte canadienne des droits de l'enfance et de la jeunesse pourrait aller plus loin;

- le besoin de mettre l'accent sur les services et mécanismes de soutien du revenu : ils sont complémentaires;
- le besoin pour les parents d'avoir le choix : on doit s'assurer de répondre aux besoins de différents types de familles ayant différentes sources de revenu;
- le secteur bénévole doit contribuer non seulement à établir des buts et des objectifs pour un programme d'action national pour les enfants, mais aussi à élaborer des résultats mesurables;
- les familles et les enfants doivent être appuyés à toutes les étapes du développement de l'enfant;
- on doit insister sur la participation de la collectivité : il doit y avoir une consultation importante des enfants, des jeunes et des familles;
- insister sur la nécessité d'une approche holistique concernant les services, en offrant un continuum de soins allant de la prévention au traitement qui soit flexible et adapté;
- le financement doit permettre une stabilité à long terme;
- le PANE est un processus évolutif qui doit répondre aux besoins changeants des enfants, des jeunes et des familles;
- la vision élaborée pour le PANE par le gouvernement fédéral a un certain mérite;
- les programmes doivent s'appuyer sur la recherche et les meilleures pratiques;
- les mécanismes de responsabilité doivent être transparents et tenir compte du besoin constant de surveiller et de rajuster la prestation des services en fonction des besoins;
- faire ressortir les mécanismes de soutien de même que les services – toutes les familles ont besoin de mécanismes de soutien et si davantage de familles avaient accès aux ressources (p. ex., soutien du revenu, milieux de travail positifs), moins de services seraient nécessaires;
- l'évaluation doit impliquer l'équité des résultats, non seulement l'équité de la prestation des services.

D. Mise à jour sur le gouvernement fédéral

Marta Morgan, DRHC.

« L'initiative de développement de la petite enfance (IDPE) et l'entente relative au développement de la petite enfance (EDPE) forment un véritable partenariat multisectoriel, horizontal, moderne d'un bout à l'autre de Santé Canada, de DRHC ainsi que des gouvernements provinciaux-territoriaux. Il s'agit d'une priorité intégrée pour tous les gouvernements. »

a) Éléments clés de l'EDPE

- Elle est axée vers les buts. Nous nous engageons à améliorer les résultats concernant les enfants.

- Un cadre stratégique commun est établi.
- L'entente place le développement de la petite enfance (DPE) dans la liste des priorités en matière de politique sociale nationale.
- Il s'agit d'un jalon important que tous les gouvernements ont signé sauf le Québec, qui appuie le contenu, mais déplore certains problèmes juridictionnels.
- Tous les gouvernements sont d'accord pour étendre les services de DPE, et sur le besoin de flexibilité pour permettre aux provinces-territoires de choisir les priorités parmi les secteurs clés identifiés. Par exemple, le DPE constitue un menu de services à partir duquel les provinces peuvent choisir une orientation, au lieu de former un panier de services qui doivent tous afficher une amélioration pour chaque province.
- Le gouvernement fédéral s'engage à financer 2,2 milliards de dollars sur cinq ans.
- La responsabilité est assurée par la communication de rapports annuels.
- On reconnaît que cela est nécessaire pour continuer de bâtir ensemble des moyens scientifiques et des pratiques efficaces en matière de DPE.

b) *La situation actuelle*

- Les provinces et les territoires tiennent des consultations et travaillent à l'interne afin d'élaborer leurs priorités. Les programmes seront fonctionnels pendant la présente année financière, à compter d'avril 2001.
- Nombre de provinces ont signalé leurs intentions générales par le biais de discours du Trône et d'autres ont indiqué leurs intentions précises au moyen d'annonces de budgets.
- Nous attendons des annonces des autres provinces dans les budgets concernant leurs intentions précises dans l'avenir immédiat. Nombre de provinces investissent dans divers secteurs.
- À en juger par les consultations informelles avec les provinces, l'orientation générale portera sur les services de garde; les programmes et l'éducation prénatals afin de prévenir et de traiter les enfants atteints du syndrome de l'alcoolisme fœtal/des effets de l'alcoolisme fœtal (SAF/EAF); les programmes destinés aux enfants à risque et aux enfants ayant un handicap; centres de ressources pour les parents.

Activité de communication de rapports

- Comme autre domaine de travail, citons la communication de rapports. Le premier engagement à cet égard veut que toutes les sphères de compétences publient leurs activités courantes à l'automne 2001, y compris une base de dépenses. Pour la première fois, l'information concernant les dépenses fédérales-provinciales-territoriales en matière de DPE sera concentrée au même endroit. Cela permettra une comparaison des dépenses au fil du temps et, espérons-le, sera la preuve des augmentations. Il s'agit d'un processus transparent qui montre où vont les transferts en matière de DPE.
- Bien que le financement du DPE soit accordé dans le cadre du mécanisme de financement plus vaste du Transfert canadien en matière de santé et de programmes

sociaux (TCSPS), tous les gouvernements se sont engagés à affecter cet argent précisément aux programmes de DPE. Le gouvernement fédéral déposera aussi un rapport de référence à l'automne.

- Le deuxième élément de la communication de rapports se concentrera sur la façon de donner vie aux engagements, par exemple, assurer le suivi des résultats concernant les enfants et créer des indicateurs de programme comparables afin de montrer l'expansion des *services*. Assurer non seulement le suivi des *dollars*, mais des places dans les services de garde ou les collectivités qui obtiennent des visites à domicile. Avec l'exception des services de garde, beaucoup de domaines sont passablement nouveaux dans le domaine de l'évaluation des résultats. Nous bâtissons une entente sur les mesures. Pendant cette période, on mettra l'accent sur la mise en place de plans provinciaux, le travail concernant les rapports de référence et, au fil du temps, sur les engagements qui doivent être réalisés pour l'automne 2002.
- Les ministres se rencontreront plus tard au printemps; notre défi consiste, premièrement, à respecter les engagements établis et, deuxièmement, à travailler ensemble afin de poursuivre sur la lancée de cette initiative. C'est une première étape, non une orientation de politique unique. Que devons-nous faire pour maintenir la question à la hauteur? Accroître le financement pour répondre aux besoins? La réserve existante ne répond pas à l'ampleur de la vision d'une approche exhaustive communautaire en matière de services.

E. Difficultés, possibilités et obstacles

Les séances de samedi se sont ouvertes sur la question « où en sommes-nous? ». Elles avaient pour objet de :

- *Réfléchir aux obstacles et d'examiner les possibilités qui existent pour permettre des progrès dans leur sphère de compétence respective afin de tenir les gouvernements responsables de réaliser un programme d'action national pour les enfants;*
- *Fournir des mises à jour, de renforcer leurs réalisations et d'accroître la sensibilisation à ce qui se passe d'un bout à l'autre du pays.*

a) Ouvrir la voie :

Le travail d'hier et le travail accompli en décembre ont clarifié l'orientation de l'Alliance et nous ont permis de voir où nous serions une fois le PANE mis en place. Les personnes du secteur bénévole qui offrent des services aux enfants et aux familles ont un rôle à jouer dans l'élaboration du programme d'action. L'occasion existe en outre de tenir les gouvernements responsables des ententes signées, comme l'Entente-cadre sur l'union sociale (ECUS), le PANE et l'EDPE.

Ce sont tous de bons outils pour un processus de responsabilité, mais nous devons songer à la façon dont nous pouvons réaliser la vision. Nous devons tenir les gouvernements provinciaux-territoriaux responsables des dollars qu'ils dépensent, des services qu'ils offrent et des résultats réels dans leur sphère de compétence respective.

La présente année est particulièrement importante en raison de la mise en œuvre de l'EDPE. Nous voulons nous assurer que le gouvernement a fait tout son possible pour mettre en place des services à l'intention des enfants et des familles.

b) *Difficultés, points communs et possibilités de collaboration pour les provinces-territoires*

Les participants se sont divisés en groupes provinciaux-territoriaux (les membres nationaux formaient un autre groupe), et ont créé une liste de difficultés et de possibilités pour leur sphère de compétence précise. La liste suivante représente les questions soulevées dans diverses sphères de compétences. Dans le but de maintenir la confidentialité des participants, ces questions ont été énumérées sans faire référence à des sphères de compétences en particulier.

Difficultés identifiées

- les questions de la langue et de l'inclusion; p. ex., comment s'assurer que les coalitions regroupent les francophones, les anglophones et d'autres communautés linguistiques?
- la division en « silos » entre sous-secteurs, p. ex., la santé et les services de garde à la fois dans le secteur bénévole et au gouvernement;
- le mécanisme de financement du TCSPS qui pose des difficultés en matière de responsabilité et ne comprend aucun moyen de permettre au gouvernement fédéral d'appliquer les priorités concernant les dépenses, p. ex., pour le développement de la petite enfance;
- les difficultés géographiques, particulièrement les coûts associés aux réunions en tête-à-tête au palier provincial-territorial;
- la formule de financement par habitant, qui ne reconnaît pas que les populations restreintes ont des besoins différents;
- l'accessibilité et la coordination des services;
- les ressources financières limitées des organismes qui tentent d'établir des coalitions;
- le manque de transparence dans les processus décisionnels des gouvernements provinciaux-territoriaux;
- dans certaines sphères de compétences, il est difficile de déterminer quelle source finance les programmes, p. ex., le réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants (PNE), ce qui complique la responsabilité;

- la difficulté de mobiliser les collectivités rurales et isolées dans l'établissement de coalitions;
- la difficulté d'assurer la comparabilité des programmes même à l'intérieur des provinces;
- certaines provinces sont davantage axées sur les réductions d'impôt et de la dette que sur l'investissement dans les programmes sociaux;
- manque de précision dans les annonces faites par les provinces et dans les budgets concernant le DPE;
- l'élaboration de mécanismes de responsabilité, en particulier la création d'une base de services et la mesure des résultats concernant les enfants;
- la concurrence entre les organismes pour l'obtention de financement;
- les changements touchant les gouvernements provinciaux-territoriaux peuvent se traduire par une incertitude pour ce qui est de tenir parole en matière de DPE;
- disparité des ressources entre populations autochtones et non autochtones;
- manque d'information sur le flot distinct de financement du DPE pour les communautés autochtones;
- les gouvernements provinciaux-territoriaux peuvent choisir des secteurs prioritaires parmi le menu de services, au lieu de s'engager à améliorer les services dans tous ces domaines, ce qui peut entraîner un manque de comparabilité d'un bout à l'autre du pays;
- certains organismes s'exposent à des compressions de financement si elles sont trop critiques à l'égard du gouvernement;
- manque de « culture de coopération » dans certains gouvernements provinciaux-territoriaux;
- désaccord fédéral-provincial sur la sphère de compétence et la responsabilité;
- le niveau de financement du DPE est trop faible pour atteindre les résultats souhaités.

Possibilités identifiées

- s'appuyer sur les réseaux d'organismes populaires existants;
- travail de base effectué pour les coalitions provinciales-territoriales aux forums régionaux du printemps 2000 sur le PANE;
- influencer le processus décisionnel sur l'argent affecté au DPE afin de bâtir le continuum d'appui pour les enfants et les familles, spécialement dans les provinces et territoires de superficie restreinte où les politiciens sont accessibles;
- élaborer une fiche de rendement du secteur bénévole sur les progrès du DPE dans chaque sphère de compétence;
- utiliser les réseaux existants des groupes membres de l'Alliance nationale pour les enfants et *leurs* membres des provinces et territoires;
- partager les outils et l'information maintenant que nous avons des contacts dans toute le pays;
- participer aux projets du Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) et au travail des Centres d'excellence pour le bien-être des enfants;

- élaborer nos processus de consultation propres pour surmonter les tactiques machiavéliques (« diviser pour régner »);
- travailler avec les alliés dans les municipalités et les gouvernements provinciaux-territoriaux qui sont les « défenseurs » des questions entourant les enfants;
- utiliser la recherche (p. ex., l'étude Mustard-McCain) comme moyen d'exhorter les gouvernements à financer adéquatement les programmes destinés aux enfants;
- surveiller les investissements au palier provincial en servant de « chiens de garde » et de « chiens-guides » auprès du gouvernement;
- utiliser les médias pour faire de la sensibilisation aux niveaux local et régional en matière de DPE;
- s'appuyer sur la bonne volonté entre certains gouvernements provinciaux-territoriaux et organismes du secteur bénévole pour travailler de concert à la mise en œuvre efficace de l'I DPE;
- événements imminents : la Séance extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants en septembre, les prochaines réunions des ministres des services sociaux F-P-T, la conférence de novembre (organisée par la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance [FCSGE] et l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires [ACCCS]) sur le travail des Centres d'excellence;
- l'engagement du gouvernement fédéral à faire des enfants une priorité, comme il est énoncé dans le discours du Trône;
- l'Alliance nationale pour les enfants proprement dite offre l'occasion de consolider et d'élargir les coalitions provinciales-territoriales au moyen d'outils et de contacts de groupes membres au palier national;
- l'examen imminent (2002) de l'ECUS, avec son ensemble de principes de responsabilité et l'accent mis sur la participation des citoyens.

F. Plans d'action

À ce stade-ci, les délégués provinciaux-territoriaux ont élaboré des plans d'action. Encore une fois, pour des questions de confidentialité, les idées des plans d'action ont été présentées ici sans faire référence à des sphères de compétences en particulier.

- Transmettre à nos réseaux provinciaux-territoriaux et aux personnes qui ont participé aux forums régionaux du printemps 2000 sur le PANE, de l'information sur ce qui se passe dans d'autres provinces et au palier national;
- faire participer les députés provinciaux à des périodes de questions directes concernant les investissements précis auxquels l'argent du DPE sera acheminé;
- élaborer de façon concertée une liste ciblée des endroits où nous aimerions que l'argent du DPE soit dépensé, et établir des jalons pour que nous sachions clairement ce que nous recherchons lorsque nous parlons au gouvernement;

- planifier une réunion provinciale semblable à celle-ci pour échanger de l'information avec les réseaux provinciaux;
- élaborer un list-serv par courriel pour tous les contacts provinciaux;
- informer les ministres provinciaux pertinents de nos plans afin de collaborer comme intervenants aux programmes de DPE et de tenir le gouvernement responsable; si possible, obtenir l'appui des ministres pour notre plan d'action;
- utiliser l'information portant sur les faits nouveaux positifs dans d'autres sphères de compétences afin de montrer à notre gouvernement provincial ce qui est possible;
- rencontrer les ministres provinciaux pour s'assurer que le PANE demeure sur leur liste de priorités;
- utiliser de l'information de l'Alliance nationale pour les enfants dans nos bulletins et sites Web;
- maintenir le dialogue avec l'Alliance nationale pour les enfants;
- [dans les provinces où les coalitions sont encore en voie d'élaboration], identifier les organismes clés qui peuvent diriger le processus d'établissement de coalitions dans notre province;
- identifier les événements où l'on peut présenter et distribuer de l'information sur le PANE et le DPE.

Les membres nationaux de l'Alliance nationale pour les enfants ont aussi créé un plan d'action :

Maillage

1. Envoyer par courriel au groupe la liste des participants qui sont ici aujourd'hui.
2. S'assurer que les membres locaux et provinciaux des organismes membres nationaux entendent de nouveau parler d'aujourd'hui.
3. Nous enverrons de l'information et des messages communs. Il est important d'échanger l'information dans tout le réseau national par le biais de circulaires, d'ateliers et d'un bulletin.
4. Nous tenterons d'assurer des fonds pour les réseaux locaux afin qu'ils disposent des ressources dont ils ont besoin.
5. Nous tenterons d'augmenter le nombre de partenaires nationaux.

Communications

1. Nous travaillerons concernant le besoin de recommandations sur le mécanisme de surveillance.
2. Nous élaborerons un document d'information d'une page sur les messages communs.
3. Nous distribuerons à tous et toutes un sommaire sur cette réunion nationale, qui prévient le chevauchement pour les personnes qui écrivent dans un bulletin et ferons en sorte que tous les ministres reçoivent le même message.
4. Nous ciblerons les personnes qui doivent entendre notre message, trouverons des défenseurs et créerons un calendrier des activités connexes.

Sensibilisation du public

1. Nous rédigerons des articles voisins de la page éditoriale (p. ex., le 4 mai –soit deux ans après la signature du PANE, ou le 11 septembre – une année après la signature de l'entente du DPE).
2. Nous nous informerons sur la préparation d'une brochure et d'une affiche sur le DPE pour en faciliter la vente.
3. Nous pourrions dresser un inventaire pour que les gens sachent où s'adresser pour obtenir des ressources sur les initiatives et divers projets connexes.
4. Nous pourrions jouer un rôle afin de compiler les indicateurs.
5. Nous pourrions élaborer une méthodologie et un outil de responsabilité comme moyen de tenir les gouvernements responsables. Nous pourrions être un « vérificateur judiciaire » afin d'analyser les budgets gouvernementaux. Nous devons procéder comme groupe unique.
6. Nous pourrions poursuivre l'établissement des indicateurs des résultats entourant les enfants au palier national.

G. Dialogue sur l'établissement d'Alliances

L'ordre du jour de la dernière journée était le suivant :

- Réunir les gens des provinces, territoires et de diverses alliances pour poursuivre le dialogue sur la façon de bâtir le réseau d'un bout à l'autre du Canada; déterminer les moyens de travailler ensemble, de surmonter les difficultés, de combler les lacunes et de faire progresser les alliances provinciales-territoriales; partager notre expérience.
- Discuter de la façon de dépasser les questions de DPE.
- Échanger les « marches à suivre », les outils, les obstacles et les leçons tirées.
- Comprendre l'histoire de l'Alliance nationale pour les enfants et quelles stratégies se sont révélées efficaces.
- Discuter de la façon dont l'Alliance nationale pour les enfants peut appuyer les réseaux provinciaux et vice versa.
- Amorcer l'élaboration de messages clés qui sont ressortis des deux jours précédents de discussion.

Dianne Bascombe a présenté un bref historique de l'Alliance nationale pour les enfants et du présent « Projet de renforcement du potentiel ». L'Alliance vise maintenant à aider les organismes à participer au palier provincial-territorial par le biais d'un projet de mise en valeur du potentiel. Dianne fait ressortir les aspects essentiels au succès de l'Alliance, comme le fait d'assurer l'autonomie soutenue des organismes individuels et de mettre l'accent sur les activités que les organismes membres ne peuvent exercer seuls.

Comme l'a noté Dianne, bien que l'Alliance ne recherche pas l'attention des médias comme une fin en soi, il incombe aux coalitions provinciales-territoriales de décider où elles doivent mettre l'accent dans les médias.

Une bonne partie du travail est non partisane. La clé de l'efficacité réside dans le processus. C'est une question de processus et non uniquement de produit fini. Nous avons bel et bien besoin de connaître notre but, mais nous pouvons à la fois être orientés vers les buts et régis par le processus.

Cela nous mène à la globalité. Le fait d'être englobant est régi par le processus. L'importance de bâtir les relations et la confiance de même que l'importance de la mobilisation, particulièrement autour des moments cruciaux, sont essentielles. Ce sont de bonnes occasions de produire et d'échanger des outils. Comme l'optimisation de ressources communes limitées est importante, établissez vos buts de façon réfléchie et stratégique.

Nous sommes conscients de la disparité qui existe dans les provinces et territoires en ce qui concerne l'organisation du potentiel. Nous savons quels organismes n'ont plus la même capacité de servir les enfants et les familles, mais après avoir tenté pendant des années d'obtenir plus d'argent, nous essayons des tactiques différentes. Notre position est que si nous pouvons atteindre une mise en œuvre efficace en matière de DPE, ce qui forme le premier élément, nous serons mieux placés pour obtenir du financement fédéral complémentaire.

Les mécanismes de mise en œuvre sont cruciaux, ce qui explique pourquoi nous comptons tellement d'organismes nationaux participant activement à l'Alliance dont l'orientation première n'est pas les enfants. Ils sont tous conscients qu'il nous faut bâtir des mécanismes politiques dans le nouveau climat de relations fédérales-provinciales-territoriales pour travailler à n'importe quoi d'autre dans le domaine de la politique sociale. La décision à cet égard sera prise à ces tables.

Après l'allocution de Dianne sur l'Alliance nationale pour les enfants, des membres de plusieurs réseaux provinciaux ont donné un aperçu de leur expérience respective dans l'organisation au palier provincial. Des représentants provinciaux ont souligné la nécessité de rassembler une grande variété de partenaires de coalitions provenant de différents sous-secteurs; de présenter un message unifié au gouvernement, au public et aux médias; de faire continuellement en sorte que les coalitions sont englobantes des points de vue géographique, culturel et économique. Ils ont souligné l'importance d'ériger une vision commune et de communiquer au gouvernement les priorités des collectivités concernant l'obtention de nouveau financement pour le DPE et au-delà. Ces réseaux comportaient des priorités stratégiques semblables à celles de l'Alliance nationale pour les enfants, notamment un engagement ferme envers le DPE ainsi qu'une amélioration des programmes

et des services pour les enfants et les jeunes d'âge scolaire, suffisamment de sécurité du revenu pour les familles et un réseau de mécanismes de soutien et de services communautaires pour toutes les familles.

H. Messages clés

Le 1^{er} avril 2001 était jour de mise en œuvre pour le DPE. Un communiqué a été préparé pour fins de diffusion. On a préparé des messages clés à rapporter aux alliances provinciales-territoriales et des messages clés pour un communiqué.

Message clé n° 1 - Le secteur bénévole, comme agent de la prestation des services et porte-parole de nos collectivités, cherche une place à la table dans les processus d'élaboration de politiques, particulièrement ceux qui sont axés sur le PANE et le DPE.

Message clé n° 2 - Le secteur bénévole joue un rôle clé afin d'aider les gouvernements à écouter les collectivités et à soutenir la participation de la collectivité aux processus décisionnels.

Message clé n° 3 - Le PANE et les ententes relatives au développement de la petite enfance renferment des promesses concernant la participation des citoyens, la responsabilité gouvernementale et l'élaboration d'indicateurs d'état. Le secteur bénévole a un rôle à jouer pour s'assurer que les gouvernements tiennent leurs promesses. Nous avons les connaissances et l'expertise nécessaires pour travailler avec les gouvernements sur l'élément responsabilité, les indicateurs et la participation communautaire.

Message clé n° 4 - L'initiative de DPE est le « cas type » conformément à l'ECUS. De grands enjeux sont associés à la « formulation adéquate de ce dernier ». Si nous ne pouvons le faire pour les jeunes enfants, nous ne pouvons le faire pour personne d'autre!

Message clé n° 5 - Le financement du DPE est insuffisant pour nous permettre d'atteindre les buts de l'entente; nous avons encore besoin de voir des engagements pris afin de réaliser les buts plus vastes du PANE. Nous attendons aussi de voir les gouvernements provinciaux-territoriaux effectuer leurs propres investissements.

I. Sommaire et prochaines étapes

L'Alliance nationale pour les enfants tente de puiser dans le pouvoir inexploré du secteur bénévole *comme secteur*. Tous les ministères luttent à savoir comment rebâtir la société civile. Le gouvernement doit être notre principal partenaire. Nous travaillons sur les mêmes enjeux, mais le secteur bénévole compte beaucoup plus d'atouts dans son jeu que le gouvernement. Néanmoins, il importe de souligner que le gouvernement a un grand rôle à jouer.

Le temps pourrait être venu de féliciter le gouvernement fédéral pour cette initiative et les provinces qui se sont déjà engagées envers des plans de mise en œuvre précis, car cela pourrait susciter l'intérêt des médias. Le temps est peut-être moins indiqué pour se plaindre de ce qui n'a pas encore été fait; nous devrions plutôt présenter nos remerciements où il se doit. Nous devons être conscients qu'il s'agit d'un engagement de financement sur cinq ans, ce qui est positif. Il importe en outre de montrer notre reconnaissance envers l'appui accordé aux programmes comme le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) qui vient des ministères.

Comme l'a indiqué un participant, le DPE constitue un fondement de la société et plus qu'un cas type. Les enfants et les familles forment la pierre angulaire d'un pays sain. Nous avons perdu cette valeur, et commençons tout juste à la rebâtir. Notre pays s'appuie sur les enfants et les familles. Ils forment nos ressources humaines. Le DPE en tant que *pierre angulaire* est une métaphore pour reprendre « la bonne direction », pour placer nos priorités au premier plan.

Si nous devons œuvrer vers une collaboration intersectorielle, nous devons commencer par reconnaître nos priorités : stratégies civiles, locales, régionales et provinciales pour donner aux enfants ce dont ils ont besoin. Nous avons étendu la question d'argent pour inclure celle de procéder adéquatement. C'est là un virage fondamental de l'orientation qui a été démontré lors de cette réunion nationale. Les structures fédérales-provinciales-territoriales luttent pour rebâtir le cadre social à l'aide de priorités – les enfants et les familles. Nous pouvons leur montrer comment ils peuvent s'y prendre.

La deuxième clé est axée sur les processus, qui doivent être concertés. Les gouvernements et la société commencent à apprécier la valeur du travail en collaboration.

À cette étape-ci de la réunion, on a échangé des idées sont échangées sur la manière dont l'Alliance nationale pour les enfants pourrait aider les affiliés provinciaux-territoriaux dans leur travail. On a suggéré que des affiliés choisissent un représentant de chaque province ou territoire comme personne ressources pour l'Alliance.

Voici certaines des suggestions d'aide et d'appui qui ont été formulées :

- Une conférence téléphonique bimestrielle avec un représentant de chaque province-territoire.
- Du financement pour faciliter le travail de maillage avec les provinces-territoires.
- Bâtir une collectivité en ligne : un list-serv par courriel sera mis en place et dirigé par Liz Sutherland. Tous les courriels adressés à Liz seront distribués. Cela servira à des choses comme les messages gouvernementaux, les événements et réunions des membres ainsi que pour échanger des outils et stratégies (considérés comme communications internes). Au sujet du list-serv, il faut bien s'assurer que l'information confidentielle est échangée pendant les conférences téléphoniques et non distribuée par courriel.
- Au cours de l'année à venir, les affiliés provinciaux-territoriaux de l'Alliance pourraient envisager de tenir des forums communautaires et de concevoir des moyens de communiquer avec les organismes locaux. L'Alliance pourrait partager la documentation des forums puis aider les conférenciers et partenaires par le biais du réseau national. Cela pourrait servir de liaison entre les organismes et groupes communautaires, provinciaux-territoriaux et nationaux.
- L'Alliance nationale pour les enfants pourrait distribuer une brochure concernant l'Alliance, ses positions de principe et ses messages clés. Les organismes de l'Alliance ont l'autorisation d'utiliser le logo de l'Alliance pour montrer leur affiliation. L'Alliance encourage l'utilisation de son logo avec des logos individuels.
- L'Alliance nationale pour les enfants pourrait créer une liste de conférenciers.
- Une fiche de rendement des « faits saillants et moins saillants » sur ce qui se passe ou non dans différentes sphères de compétences pourrait être utile. Chaque province ou territoire pourrait rédiger les « faits saillants et moins saillants » en bref avant chaque conférence téléphonique.

Dianne Bascombe a remercié tous les participants de leur contribution à la naissance d'une « conspiration » nationale en faveur du développement social! Dans quelques années, a-t-elle indiqué, nous nous réunirons de nouveau pour célébrer les grands pas franchis en matière de politique sociale.

J. Liste des participants

Organismes nationaux

Elsbeth Ross	Adoption Council of Canada
Mike McKnight	Les grands frères et grandes sœurs du Canada
Laurel Rothman	Campagne 2000
Janis Douglas	Association canadienne pour l'intégration communautaire
Kristen Reeves	L'Association canadienne des programmes de ressources pour la famille
Sandra Griffin	Fédération canadienne des services de garde à l'enfance
Marcel Lauzière	Conseil canadien de développement social
Lori Harrop	Conseil canadien de développement social
Bonnie Pape	Association canadienne pour la santé mentale
Janet Davies	Association des infirmiers et infirmières du Canada
Marie Adèle Davis	Société canadienne de pédiatrie
Anne Deguefe	Association canadienne des loisirs/parcs
Sharon Jollimore	Association canadienne des loisirs/parcs
Norma Freeman	Association canadienne de santé publique
Marie Pierce	Association canadienne des commissions/conseils scolaires
Harvey Weiner	Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
Margot Young	Syndicat canadien de la fonction publique (pour le Congrès du Travail du Canada)
Cynthia Magloughlin	Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance
Rebecca Scherer	Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance
Margaret Fietz	Services à la famille-Canada
Judi Varga-Toth	Services à la famille-Canada
Margaret Potié	Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
Pam Kapoor	Organisation nationale anti-pauvreté
Sharon Hope Irwin	Specialink : The National Centre for Child Care Inclusion
Mary deToro	UNI CEF Canada
Kathryn Ann Hill	Centraide Canada
Anne Mason	L'Institut Vanier de la famille
Lorrie Huggins	YMCA Toronto pour YMCA Canada
Darina Vasek	YWCA of/du Canada

Représentants des intervenants provinciaux-territoriaux en faveur des enfants

Sharon Chapman, agente des Communications et de la sensibilisation du public	Office of the Saskatchewan Children's Advocate
Judy Finlay	Intervenante en faveur des enfants de l'Ontario
Cynthia Smith, agente locale	Office of the Nova Scotia Children's Ombudsman

Participants provinciaux-territoriaux

Annie Baert	Learning Disabilities Association of Nova Scotia
Pedro Barata	Campagne 2000 Ontario
Judith Barry	Club des petits déjeuners du Québec
Joyce Beaudry	Sackville Family Day Care Association (N.-É.)
Sandra Beckman	Programme de développement de la petite enfance, Yukon College (Yn)
Shellie Bird	Coalition ontarienne pour l'amélioration des services de garde d'enfants
Cindy Carson	First Call (C.-B.)
Danica Carson	Unicorn Children's Centre Inc. (N.-B.)
Kim Crockatt	Nunavut Literacy Council
Marianne Drew-Pennington	BC Association of Family Resource Programs
Pat Fannon	Ontario Association of Family Resource Programs
Heidi Fisher-Phillips	Regina Health District (Sask.)
Lyda Fuller	YWCA of Yellowknife (T.N.-O.)
Martin Garber-Conrad	Edmonton City Centre Church Coalition (Alb.)
Mary Goss-Prowse	Association of Early Childhood Educators of Newfoundland - Labrador
Anna Marie Hayes	Valley Family Resource Centre (NB)
Karen Isaac	BC Aboriginal Child Care Society
Caroline Johnson	Programme de soutien des familles, Yellowknife Women's Centre (T.N.-O.)
Marta Juorio	YWCA of Saskatoon (Sask.)
April Kalyniuk	MB Children's Alliance Action Committee / Manitoba Child Care Association
Beverly Kirby	Community Education Network (T.-N.)
Carol Matusicky	BC Council for Families
Doug McGiffin	L'Association des commissaires d'écoles du Manitoba

Sara Middleton	YWCA Edmonton (Alb.)
Elaine Owljoot	Projet de la petite enfance, ministère de l'Éducation du Nunavut
Rob Paterson	Child Alliance Inc. (Î.-P.-É.)
Strini Reddy	Comité de DPE du Manitoba
Ann Robertson	CHANCES Family Resource Centre (Î.-P.-É.)
David Sax	Regina Area Early Child Network / Service familial catholique (Sask.)
Dwaine Souveny	Children's Services Centre (Red Deer [Alb.])
Irene Szabla	Child Development Centre (Whitehorse [Yn])
Janet Towers	Saint John YM/YWCA (N.-B.)
Wendy Trylinski	CAPC Coalition (Man.)
Myrle Vokey	Newfoundland and Labrador School Boards Association

Personnel et consultants

Dianne Bascombe, directrice	Alliance nationale pour les enfants Projet de renforcement du potentiel
Liz Sutherland, coordonnatrice	Alliance nationale pour les enfants Projet de renforcement du potentiel
Lee Dunster	Consultant
Pierre Lacroix	Animateur